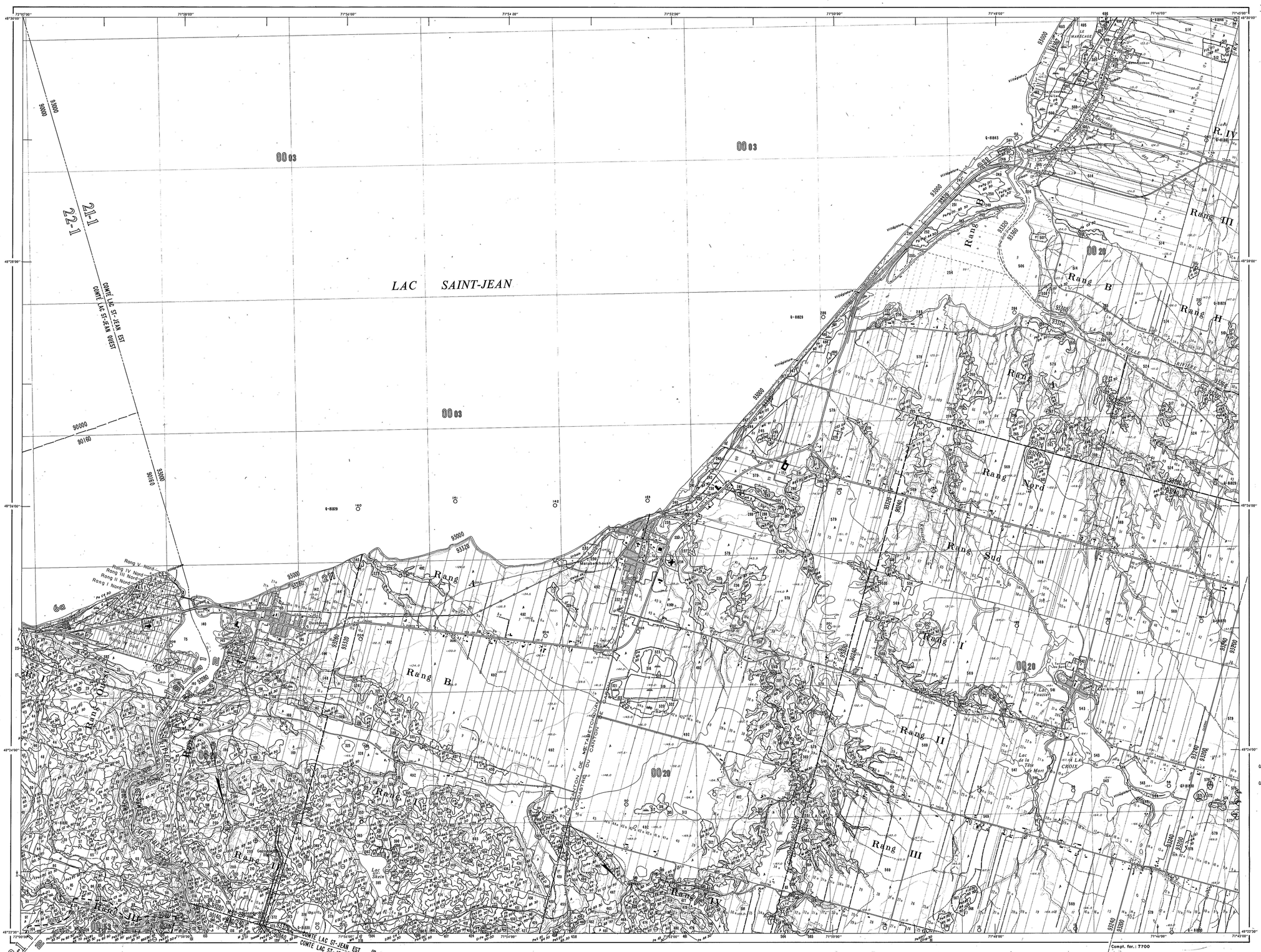

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue panoramique
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin blanc	R (P)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (Pr)
— — à mélèze	R (L)
— — (plantation)	R P
Pessière	
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	E (E)
— — — à thuya (cèdre)	E (C)
— — — à mélèze	E (MM)
— — — à pruche	E (Pr)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — — à pin blanc	E (P)
— — — à pin gris	E (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — — (plantation d'épinette blanche)	E (P S)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P E)
— — — (plantation d'épinette noire)	E (P E)
— — — (plantation d'épinette rouge)	E (P E)
Sapinière	
— — (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	S (S)
— — — à thuya (cèdre)	S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin blanc	S (P)
— — — à pin gris	S (Pg)
— — — à pruche	S (Pr)
— — — à mélèze	S (L)
— — — (plantation de sapin baumier)	S (B P)
Pinède à pin blanc	Pb (P)
— — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — et/ou rouge (Pin occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (PR)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (ML)
— — — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pb (PB)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin gris	Pg (Pg)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pg (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec mélèze	Pg (ML)
— — — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation de pin sylvestre	Pg P
Cédrière	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (ML)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — à pin blanc	C (P)
— — — à pin gris	C (Pg)
— — — à pruche	C (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	Th D p
Pruchière	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (ML)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à pin rouge	Pr (PR)
— — — à pin gris	Pr (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr U p
Mélèzin	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	ML (ML)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	ML (ML)
— — — à thuya (cèdre)	ML (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	ML (PB)
— — — à pin blanc	ML (P)
— — — à pin gris	ML (Pg)
— — — à pruche	ML (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	ML (S)
— — — (plantation de mélèze européen)	ML E p
— — — (plantation de mélèze japonais)	ML J
— — — (plantation de mélèze hybride)	ML L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Résineux	Tendance Feuillus
Feuillis d'essences intolérantes	F I Pg	F I Pg (F)
— — — — avec pin blanc	F I Pb	F I Pb (F)
— — — — avec pin rouge	F I Pr	F I Pr (F)
— — — — avec résineux	F I R	F I R (F)
— — — — avec sapin	F I S	F I S (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	B B E	B B E (F)
— — — — avec sapin	B B S	B B S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	B B E	B B E (F)
— — — — avec pin blanc	B B Pb	B B Pb (F)
— — — — avec pin gris	B B Pg	B B Pg (F)
— — — — avec pin rouge	B B Pr	B B Pr (F)
— — — — avec résineux	B B R	B B R (F)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	B J Pb	B J Pb (F)
— — — — avec pin gris	B J Pg	B J Pg (F)
— — — — avec résineux	B J R	B J R (F)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (F)
Érablière à bouleau jaune	E B J	E B J (F)
Érablière rougienne	E r R	E r R (F)
— — à pin blanc	E r Pb	E r Pb (F)
— — à pin rouge	E r Pr	E r Pr (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M R	M R (F)
— — sur station humide	M R h	M R h (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F I
— d'essences tolérantes	F t
— sur station humide	F h
— plantation	F p
Bouleau à bouleaux blancs	B
— à bouleaux jaunes	B J
Peuplerale	Pe
Érablière rouge	E r
Érablière	E
— à bouleaux blancs	E B
— à bouleaux jaunes	E B J
— à tilleul	E T
— à feuillus d'essences intolérantes	E F I
— à feuillus d'essences tolérantes	E F t
Plantation d'érable à sucre	E S p
— de bouleau jaune	B J p
— de peuplier	Peu p
— de peuplier hybride	Peu h

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	1

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée (emprise)	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	02
Coupe partielle en damier	03
Coupe partielle par bande	04
Coupe partielle plus épidémie légère	05
Chablis partiel	06
Épidémie légère	07
Brûlis partiel	09

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	01
Brûlis	10
Chablis total	05
Épidémie sévère	07
Friche	11
Plantation	12

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-50	90-30	30-90
50	51-65	90-50	50-90
70	66-80	90-70	70-90
90	81-100	90-90	90-90
100	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT INEQUIENNE

Jeune inéquienne	Peuplement dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleuse inéquienne	Peuplement dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges atteint DHP 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	ovale
Moyenne	30 à 60 %	m
Forte	46 à 90 %	f
Abrupte	90 % et plus	a
Superficie adjacente de pente > 30 %		+

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (2 50% ⊖) — sélénitaire, — classe de pente, — classe d'âge, — perturbation, — densité de couvert, — classe de densité, — sous groupe d'essences, — groupement d'essences

R C5 c6 d0 01 — classe de pente, — classe d'âge, — densité de couvert, — origine, — classe de densité, — classe de densité, — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. ROCHE & ASS. — SIGNATURE: Jean Louis Lessard

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. — SIGNATURE:

Photographie aérienne : 1981
Carte forestière — Année de publication : 1983
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	22-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	00
Concessionnaire ou autres	20*
Bassin hydrographique	33
Bassin primaire	00
Bassin secondaire	211
Unité de gestion privée	
Municipalité	33
Division de recensement	20
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	
Région écologique	8j*

M.R.C. 240 DOMAINE DU ROY*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/10/82
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-A-9	22-D-12		22-D-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-8	22-D-5		22-D-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-A-1	22-D-4		22-D-3

22 D/5 N.O.
2

FORÊT PRIVÉE